Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

L'honorable M. Beaubien (Provencher): Avec l'assentiment du Sénat, j'en propose l'adoption dès maintenant.

(Le rapport est adopté.)

## COMITÉS PERMANENTS

DÉPÔT DU TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

L'honorable Arthur-L. Beaubien présente le 3° rapport du comité de sélection.

Le comité de sélection, nommé pour désigner les sénateurs qui seront membres des divers comités permanents durant la présente session, a l'honneur de présenter son 3° rapport ainsi qu'il suit:

Des voix: Suffit!

[Le texte du rapport paraît en appendice, p. 25]

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand le rapport sera-t-il pris en considération?

L'honorable Paul-H. Bouffard propose que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude lors de la prochaine séance.

(La motion est adoptée.)

## COMITÉ SPÉCIAL DE LA GÉRONTOLOGIE

INSTITUTION DU COMITÉ

L'honorable Paul-H. Bouffard propose, avec l'assentiment du Sénat:

Qu'un comité spécial du Sénat soit institué en vue d'étudier les moyens d'améliorer le bien-être des personnes âgées et de celles qui s'acheminent vers la vieillesse, pour leur assurer la jouissance d'un revenu convenable, en recourant à des services et à des installations convenables, d'une manière positive et préventive, afin que les personnes d'un âge avancé puissent continuer à mener une vie saine et fructueuse en leur qualité de membres de la communauté canadienne, et le besoin d'une coopération maximum, tendant au but visé, à tous les niveaux du gouvernement;

Que le comité se compose des honorables sénateurs Blois, Brooks, Croll, Dessureault, Fergusson, Gershaw, Grosart, Haig, Hollett, Inman, Jodoin, Lefrançois, Macdonald (Brantford), McGrand, Pearson, Quart, Roebuck, Smith (Queens-Shelburne) et Sullivan:

Que le comité soit autorisé à s'assurer les services de techniciens, d'employés de l'assentiment du Sénat:

bureaux et autres employés qu'il jugera nécessaires aux fins de cette enquête;

Que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers, à faire imprimer tout document ou témoignage dont le Comité pourra ordonner l'impression de jour en jour, à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que les témoignages rendus à cet égard lors de séances antérieures soient déférés au Comité; et

Que le comité soit requis de faire rapport à cette Chambre de ses conclusions de temps à autre, et de présenter les vœux qu'il jugera opportuns.

-Honorables sénateurs, la motion a pour but de reconstituer le comité spécial de la gérontologie.

L'honorable M. Brooks: Si j'ai bien compris, c'est la chose à faire pour que le comité puisse rédiger et présenter son rapport?

L'honorable M. Croll: C'est exact, mais, pour en arriver là, il faut reconstituer le comité.

(La motion est adoptée.)

## COMITÉ DE LA RÉGIE INTÉRIEURE

INSTITUTION

L'honorable Paul-H. Bouffard, avec l'assentiment du Sénat, propose:

Que les sénateurs dont les noms figurent au premier rapport du comité de sélection pour faire partie du comité permanent de la régie intérieure et de la comptabilité au cours de la présente session, soient et sont par les présentes nommés pour former et constituer ledit comité chargé d'enquêter et de faire rapport sur les diverses questions qui lui seront soumises de temps à autre; et que ledit comité soit autorisé, sans que le Sénat lui confie de mandat spécial à cette fin, d'étudier toute question concernant la régie intérieure du Sénat, et de faire rapport des résultats de cette étude au Sénat, pour qu'il y soit donné suite.

-Honorables sénateurs, c'est la motion qu'on présente d'ordinaire à ce moment-ci à l'égard de la nomination des membres du comité.

(La motion est adoptée).

## COMITÉ DES DIVORCES

INSTITUTION

L'honorable Paul-H. Bouffard propose, de